

HANNIBAL LEASE
Société Anonyme au capital de 55.000.000 DT
Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Léman
Les Berges du Lac 1053 Tunis
MF 766895FAM000
RNE 0766895F

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2024

RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration portant sur la gestion de l'exercice 2023 d'Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe ainsi que le Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Individuels et les Etats Financiers Consolidés, approuve lesdits Etats Financiers Individuels et Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs de la Société quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et à l'article 62 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux établissements financiers et approuve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat Net 2023	10 218 162
Total report à nouveau 2022	3 764 376
Report à nouveau 2022 distribuable sans franchise de retenue à la source	3 088 984
Report à nouveau 2022 distribuable en franchise de retenue à la source	675 392
Total	13 982 538
Réserves légales 5 %	488 917
Réserves pour réinvestissement	3 000 000
Solde à affecter	10 493 621
Dotation au fonds social	200 000
Dividendes	4 400 000
Report à nouveau distribuable en franchise de retenue à la source	675 392
Report à nouveau distribuable sans franchise de retenue à la source	5 218 229
Total Report à nouveau	5 893 621

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en distribution d'un dividende de 0,400 Dinars par action sans franchise de retenue à la source à la date du 28 Mai 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme pour une durée de trois (3) ans, qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026 les Administrateurs dont les noms suivent :

- 1- Investment Trust Tunisia S.A. représentée par M. Hatem BEN AMEUR.
- 2- Investment Trust Tunisia S.A. représentée par Mme Dadou Hedia DJILANI.
- 3- Financière Tunisienne S.A. représentée par M. Ali Sabri ESSEGHAIER.
- 4- United Gulf Bank UGB représentée par M. Mohamed Salah FRAD.
- 5- Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI.
- 6- M. Hédi DJILANI.
- 7- M. Abderrazak BEN AMMAR.

Les Administrateurs sus-indiqués, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'Administrateurs qui viennent de leur être conférées.

L'Assemblée Générale Ordinaire Décide de désigner Monsieur Abderrazak LOUATI et Monsieur Mustapha MEZGHANNI en tant qu'Administrateurs Indépendants au sens de l'article 47 de la Loi N°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et Etablissements Financiers, pour un mandat de trois ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de l'exercice 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par HANNIBAL LEASE d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires Ordinaires et/ou Subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2024 et 2025 et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne le cabinet DATN – Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Monsieur Tarek SAHLI en tant que Commissaire aux Comptes et ce pour une période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de l'exercice 2026.

Le Cabinet représenté à l'Assemblée Générale Ordinaire par Monsieur Tarek SAHLI déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare en outre, qu'elles n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2024 un montant net de 90.000 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité d'Audit et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2024 à un montant global net de 20.000 Dinars par Comité.

Le Conseil d'Administration en décidera la répartition entre ses membres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre <u>2023</u>	31 Décembre <u>2022</u>
ACTIFS		
Liquidités et équivalents de liquidités	12 679 576	16 830 476
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	549 791 601	504 609 086
Portefeuille-titres de placement	14 792 875	28 875 998
Portefeuille d'investissement	18 650 104	12 269 241
Valeurs Immobilisées	21 197 954	22 057 005
Autres actifs	4 883 663	5 035 910
TOTAL DES ACTIFS	<u>621 995 773</u>	<u>589 677 715</u>
	31 Décembre <u>2023</u>	31 Décembre <u>2022</u>
PASSIFS		
Concours bancaires	3 809	775 398
Dettes envers la clientèle	6 875 304	6 463 206
Emprunts et dettes rattachées	453 652 373	421 465 828
Fournisseurs et comptes rattachés	69 246 053	78 005 827
Autres passifs	15 087 612	11 520 024
TOTAL DES PASSIFS	<u>544 865 151</u>	<u>518 230 283</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	55 000 000	55 000 000
Réserves	16 641 891	13 110 371
Actions propres	(404 890)	(404 890)
Résultats reportés	5 893 621	3 741 951
Total des capitaux propres	<u>77 130 622</u>	<u>71 447 432</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>621 995 773</u>	<u>589 677 715</u>

HANNIBAL LEASE

Immeuble Hannibal Lease - Rue du Lac Léman- Les Berges du Lac

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2023

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2022	55 000 000	4 472 033	4 887 979	-	4 688 686	(404 890)	10 532	6 092 315	74 747 432
Affectation approuvée par l'A.G.O du 30 Avril 203		539 050	3 000 000	200 000	2 353 265			-6 092 315	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2022					(3 300 000)				(3 300 000)
Encaissement de dividendes sur actions propres					22 426				22 426
Prélèvement sur fonds social				(157 397)					(157 397)
Résultat de l'exercice 2023								10 218 162	10 218 162
Solde au 31 Décembre 2023	55 000 000	5 011 083	7 887 979	43 380	3 764 376	(404 890)	10 532	10 218 162	81 530 622
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 avril 2024		488 917	3 000 000	200 000	6 529 245			(10 218 162)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023					(4 400 000)				(4 400 000)
Solde au 31 Décembre 2023 après affectation du résultat	55 000 000	5 500 000	10 887 979	243 380	5 893 621	(404 890)	10 532	0	77 130 622

Liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant leur mandat dans d'autres conseils d'administration

Conformément à l'article 3TER de la loi 94-117 tel que modifié par la loi 2019-47 du 29 Mai 2019.

Membre du Conseil d'Administration	Représentant	Activité Professionnelle et mandat dans d'autres conseils d'administration	Mandat
M. Hédi DJILANI	Lui-même	PDG et Administrateur des Sociétés Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et investissements, CRJ Construction, La Générale de Distribution, MTEI et Amilcar Holding, WIC, MIC, FIC, Représentation Internationale, Immobilière AL Kadiria, Immobilière Echerifa, LIN, SMVDA Ennour.	2024 - 2026
Financière Tunisienne S.A.	M. Ali Sabri ESSGHAIER	PDG des Sociétés immobilière Al Kadiria et Les Bâtiments Modernes, Eclair Prym Maroc, Eclair Prym France. DGA de la société Immobilière Echerifa, Gérant des sociétés EUROMED, CCM, MEDICOLAB et C.S.A. Administrateur LIN.	2024 - 2026
Investment Trust Tunisia S.A.	M. Hatem BEN AMEUR	Directeur Financier de la Société investment Trust Tunisia, DGA Confection Ras Jebel.	2024 - 2026
Investment Trust Tunisia S.A.	Mme Dadou Hédia DJILANI	Administrateur dans les sociétés Financière Tunisienne, et Représentation Internationale. Directeur Général de la société Immobilière Echerifa	2024 - 2026
M. Abaderrazak BEN AMMAR	Lui-même	Gérant des Sociétés Hermès Conseil et Sables du Centre SARL. Administrateur TUNINVEST SICAR, GABES INVEST SICAR, Tunisie Sicav, Sicav Plus, Eclair Prym Maroc SA et Eclair Companie Internationale.	2024 - 2026
United Gulf Bank UGB	M. Mohamed SALAH FRAD	Directeur Général de United Gulf Financial Services North Africa (UGFS-NA), Gérant de United Gulf Advisory Services (UGAS), Administrateur de WikiStartup, de l'Instance Tunisienne de l'Investissement et de plusieurs sociétés appartenant au portefeuille des fonds (FCPR et FA) gérés par UGFS-NA.	2024 - 2026
Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier à la Mutuelle Assurance de l'Enseignement.	2024 - 2026
M. Abderrazak LOUATI	Lui-même	Gérant de la société Thyna Advisory.	2024 - 2026
M. Mustapha MEZGHANNI	Lui-même	Administrateur dans la société Tunisie Télécom et gérant des sociétés 2CW et 2CW International.	2024 - 2026